

AU REVOIR secondaire BONJOUR collégial!

QU'EST-CE QU'UNE TRANSITION SCOLAIRE ?

Une transition scolaire est la **période** de temps où l'étudiant vit un changement dans son environnement scolaire et s'y ajuste. Peu importe la transition, cela s'effectue en 3 étapes :



LE DÉPART



L'ENTRE-DEUX



L'INTÉGRATION

Il est possible que la transition puisse générer un sentiment d'insécurité et de stress chez l'étudiant. Il est possible de l'aider à mieux vivre cette période en **l'informant** sur les changements qu'il vivra dans **ses relations sociales, sa façon de fonctionner et ses façons d'apprendre**.

Lors des **premières journées d'école**, les transitions scolaires demandent inévitablement de l'**ajustement** de la part de l'étudiant. Par exemple, la vie commune en appartement, le temps de transport et le travail demandent beaucoup de **gestion du temps** pendant les études.

Chaque étudiant vit différemment sa transition.

→ L'ÉTUDIANT VIVRA DES CHANGEMENTS DANS SA FAÇON DE FONCTIONNER DANS SON NOUVEL ENVIRONNEMENT

AU SECONDAIRE

Du transport scolaire est disponible.

Une année scolaire se déroule de la fin août à la fin juin. Des journées pédagogiques sont prévues plusieurs fois dans l'année et une semaine de relâche est prévue au printemps.

La grille des matières est préétablie par niveau sur un horaire rotatif (ex. 5, 9 ou 10 jours). À l'intérieur d'une journée, les heures d'enseignement sont en continu.

Une cloche de début et de fin des classes indique à l'élève la période en classe.

La présence de l'élève est obligatoire.

La communication est adressée aux parents incluant les résultats de leur enfant.

AU COLLÉGIAL

> Il n'y a pas de transport scolaire au collégial. L'étudiant doit planifier son transport.

> Une année collégiale comporte généralement 2 sessions indépendantes de 15 semaines. La session d'automne se déroule de la fin août à la fin décembre et la session d'hiver de la mi-janvier à la fin mai. Pour chaque session, une semaine de relâche de cours est généralement prévue et il n'y a pas de journées pédagogiques. Certains programmes incluent une session d'été.

> La grille des cours est répartie selon les jours de la semaine et peut s'étendre jusqu'en début de soirée. Elle est personnalisée en fonction du programme et options choisis par l'étudiant. Des périodes sans cours sont prévues à l'horaire permettant à l'étudiant de s'organiser pour ses leçons, devoirs ou travaux d'équipe. Certains stages peuvent se donner le soir.

> Il n'y a pas de cloche délimitant le début et la fin des cours.

> L'étudiant est en charge de sa réussite. Par conséquent, il a la responsabilité de se présenter en classe et de prévoir ses périodes de travail dans son horaire.

> La communication se fait directement auprès de l'étudiant. Ainsi, seul l'étudiant a accès à ses résultats.

Même si l'étudiant de niveau collégial devient l'acteur principal de ses choix, l'implication, l'accompagnement et la présence de son entourage demeurent des moyens importants pour l'aider à vivre une transition harmonieuse.

En plus du **site Web** et de l'**agenda**, les **plans de cours** sont des sources d'information utiles pour faciliter la transition de l'étudiant.

→ L'ÉTUDIANT VIVRA DES CHANGEMENTS DANS SES RELATIONS SOCIALES

AU SECONDAIRE

Les élèves ont généralement un même parcours scolaire : la plupart arrivent du primaire.

Les élèves se côtoient depuis longtemps (parfois 5 ans) lors des pauses, des activités socioculturelles et parascolaires.

Un enseignant (tuteur, titulaire ou conseiller) est désigné à l'élève afin de créer un lien significatif.

Un service de soutien psychosocial est disponible.

AU COLLÉGIAL

Les étudiants nouvellement inscrits ont différents parcours scolaires : certains arrivent directement du secondaire, après une période d'arrêt des études ou dans le cadre d'une réorientation de carrière.

De nouvelles relations se créent lors des pauses, des activités socioculturelles, parascolaires en plus des différentes activités reliées au programme ou à une association étudiante.

Il n'y a pas d'enseignant désigné à l'étudiant.

Un service de soutien psychosocial (psychologie, travail social, ateliers) est également disponible en cas de besoin.

→ L'ÉTUDIANT VIVRA DES CHANGEMENTS DANS SES FAÇONS D'APPRENDRE

AU SECONDAIRE

L'élève est encouragé à être de plus en plus autonome dans la gestion de ses travaux et études. L'encadrement et le contrôle sont présents.

Les matières sont plus simples et n'exigent pas toujours d'études à la maison.

Pour soutenir des élèves ayant des difficultés de compréhension, les enseignants se rendent disponibles selon des périodes déterminées. L'élève est responsable de se présenter à ces moments réservés selon son besoin.

La note de passage pour une matière est de 60 %. La diplomation est possible même si certains cours ne sont pas réussis.

AU COLLÉGIAL

L'étudiant est encouragé à être autonome dans la gestion de ses travaux et études. L'encadrement et le contrôle sont moins présents.

La charge de travail à l'extérieur de la classe est plus importante pour chaque cours enseigné : entre 2 h et 4 h par cours, par semaine.

Les enseignants se rendent disponibles pour aider l'étudiant ayant des difficultés relatives à l'apprentissage. L'étudiant est responsable de contacter directement l'enseignant s'il en a besoin. Pour des difficultés plus importantes à l'apprentissage, il peut demander l'aide de services disponibles dans l'établissement (ex. tutorat, services adaptés, etc.).

La note de passage est de 60 %. La diplomation est conditionnelle à la réussite de tous les cours du programme d'études (formation générale et spécifique).

Pistes POUR aider l'étudiant À BIEN VIVRE SA transition

- > Discutez de ses **craintes, motivations, perceptions** en lien avec son arrivée au collégial.
- > Discutez de sa **conciliation études-travail-vie personnelle** et des moyens qui seront utilisés pour assurer son **transport**.

- > Discutez des **moyens qu'il pourrait prendre** pour bien vivre sa transition :
 - > Participation aux **journées portes ouvertes** des établissements ;
 - > Participation aux **journées d'intégration** ;
 - > Visite du **site Web** ou de la **page Facebook** de l'établissement pour connaître les règles, les différents services et activités parascolaires ;
 - > Visite du **campus** ;
 - > **Discussion** avec d'autres étudiants collégiaux.
- > Discutez de sa **vision** sur son intégration sociale au collégial.